



Exégèse [Tafsir] : « Toute âme goûtera à la mort » ; Sourate 3 [Ali-‘Imran], Verset 185

Par l’Imâm Ibn Kathîr



Verset :

« **Toute âme goûtera à la mort** »
[Sourate 3, verset 185]

Commentaire :

Ibn Kathîr -*qu'Allâh lui fasse Miséricorde*- a dit :

« Allâh émet une déclaration d'ordre général et incluant le fait que toute âme vivante goûtera à la mort. Dans une autre déclaration Allâh dit :

« **Tout ce qui est sur elle (la terre) doit disparaître ; Seule subsistera la face de ton Seigneur, plein de majesté et de noblesse.** »

Par conséquent, Allâh Seul est L'Éternel qui ne meurt jamais, tandis que les jinns, les hommes et les anges - y compris ceux qui portent le trône - mourront.

L'Irrésistible, Lui et Lui-Seul, sera Seul pour toujours et à jamais, Il sera Le Dernier (*Al Âkhir*) tout comme Il fut Le Premier (*Al Awwal*).

Ce verset conforte l'ensemble de la création dans le fait que chaque âme existante sur terre devra mourir [un jour].

Lorsque la durée de cette vie [terrestre] arrive à son terme et que les Fils d'Âdam ne dispose plus de nouvelles générations et que l'on se trouve donc à la fin du monde, Allâh décrètera alors que le jour de la résurrection devra commencer. Allâh récompensera alors la création proportionnellement à ses actes, qu'ils soient mineurs ou majeurs, nombreux ou insignifiants,

grands ou petits. Assurément, Allâh ne traitera injustement avec personne, ne serait-ce à propos [d'une chose équivalente au] poids d'un atome ; c'est pourquoi Il dit [ensuite] :

« **Mais c'est seulement au jour de la résurrection que vous recevrez votre rétribution** ». »

Source : Tafsîr Ul Qur'ân Il 'Azîm.